



## Profession de foi du Candidat ou de la Candidate

*La profession de foi est un document officiel et écrit dans lequel le/la candidat(e) à une élection présente son programme, ses convictions et ses projets.*

J'ai décidé de présenter ma candidature pour les élections des membres de la Commission des Athlètes de Haut Niveau (CAHN) de la FFRS, fédération au sein de laquelle je suis licenciée depuis plus de 20ans et sportive de haut niveau depuis 2024.

Agée de 28 ans, je travaille dans un cabinet d'Expertise Comptable à temps pleins en tant que chargée de facturation et je pratique le Roller-Hockey au club de Saint-Médard en Jalles en Nationale 1 mixte. Je suis également coach principale de l'équipe U20 mixte.

Depuis donc de nombreuses années, ma vie est rythmée par cette passion et ce statut haut-niveau, qui est une fierté et qui me permet de représenter au mieux notre sport, ses valeurs et notre pays.

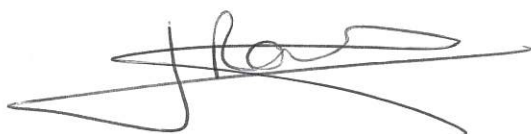
Je souhaiterais mettre à profit mon expérience au sein de cette Commission, être source de proposition et représenter au mieux les sportifs de haut niveau de notre Fédération.

Si ma candidature retenait votre attention, vous pouvez être assurés de ma détermination à mettre tout en œuvre pour mener à bien ces missions.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

Date : 16/01/2025

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. ...', written over a horizontal line.

**LICENCE**  
**N° 107582**



**Valable du 01/09/2024 au 31/08/2025**

**RAULT - LENA**

F 04/12/1996

Catégorie Senior

Roller Hockey | **Compétition** | 00256 ROLLER BUG

## Assurance

En tant que licencié (e) à la FFRS, vous bénéficiez d'une assurance (contrat MAIF n°4385658M) responsabilité civile et de garanties individuelle accident (sauf refus lors de la prise de licence) de la pratique de votre ou vos disciplines. Si vous souhaitez être plus largement couvert, vous pouvez souscrire les options complémentaires. Vous trouverez toutes les informations relatives à l'assurance et aux garanties complémentaires dans votre espace licencié [www.my.rolskanet.fr](http://www.my.rolskanet.fr) ou en appelant l'AIAC au n° vert : 0 800 886 486 ou par mail : [assurance-ffrs@iaic.fr](mailto:assurance-ffrs@iaic.fr)

En cas d'accident, vous devez remplir le formulaire de déclaration d'accident en ligne depuis la rubrique assurance de votre espace licencié.



[www.ffroller-skateboard.com](http://www.ffroller-skateboard.com)



6 bd. du Pdt Franklin Roosevelt - CS 11742 - 33080 BORDEAUX cedex  
Tél. 05 56 33 65 65 - [contact@ffroller-skateboard.com](mailto:contact@ffroller-skateboard.com)

PARTENAIRES OFFICIELS 

Le droit d'accès ou de rectification des informations qui concernent le licencié peut s'effectuer auprès de la FFRS ou sur son espace licencié [www.my.rolskanet.fr](http://www.my.rolskanet.fr), conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n°78-17 du 06/01/1978.